

SPORT

DES

DES QUESTIONS?

mbeaugard@grasset.qc.ca

514 381-4293 poste 3281  
grasset.qc.ca



PROGRAMME  
**SPORT-ÉTUDES**



SPORT

ÉTUDES



COLLÈGE  
ANDRÉ-GRASSET

## LES BÉNÉFICES

### de L'ÉTUDIANT-ATHLÈTE au COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

Nous sommes situés à proximité du complexe sportif Claude-Robillard.

Nous aménageons votre horaire en fonction de vos heures d'entraînement et de compétition, dans la mesure du possible.

Nous planifions la reprise de vos examens avec chacun de vos professeurs lorsque vous êtes en compétition et en camp d'entraînement.

Vous bénéficierez de la puissance du réseau et de la possibilité de recevoir des bourses, surtout pour les athlètes de haut niveau.

Nous offrons de l'encadrement particulier, si vous en ressentez le besoin.

## BOURSE ANNIE PELLETIER

La Fondation Collège André-Grasset offre annuellement une bourse équivalant à une session d'études au Collège au futur étudiant Sport-études présentant le meilleur dossier sportif et académique.

Pour tous les détails, consultez [grasset.qc.ca](http://grasset.qc.ca)



Olivia Chamandy  
10<sup>e</sup> aux derniers  
championnats  
du monde à  
Budapest

## PROCÉDURE de DEMANDE D'ADMISSION POUR S'INSCRIRE, L'ÉTUDIANT DOIT :

**1-** remplir une demande d'admission à l'Alliance Sport-Études via le formulaire en ligne qui se trouve sur le site Internet au [alliancesportetudes.ca](http://alliancesportetudes.ca). La demande doit être faite avant le 1er novembre pour la session d'hiver et avant le 1er mars pour la session d'automne. Des frais d'adhésion de 40 \$ sont exigés pour l'étude du dossier d'admission (80 \$ pour les demandes tardives). Les frais d'admission sont exigés uniquement lors de la première demande et l'inscription à l'Alliance Sport-Études est renouvelée chaque session, pour autant que l'étudiant demeure identifié par sa fédération.

**2-** une fois admis, défrayer chaque session les coûts reliés à son appartenance à l'Alliance Sport-Études. Ces frais de 44 \$ par session, perçus par le Collège, s'ajoutent aux frais de scolarité que tout étudiant doit déboursier pour suivre les cours de son collège. En ce qui concerne les étudiants-athlètes identifiés espoir, les frais administratifs supplémentaires de 70 \$ par session sont facturés par l'Alliance Sport-Études.

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

### POUR ÊTRE ADMISSIBLE, L'ÉTUDIANT DOIT :

**1-** sur le plan scolaire, être admis dans un collège ou une université membre de l'Alliance Sport-Études. Il doit lui-même remplir sa demande d'admission dans l'établissement de son choix, selon les règles et les procédures en vigueur dans cet établissement.

**2-** sur le plan sportif,  
» être un joueur de hockey dans une équipe de la LHJMQ, de la LHJQ ou de la Ligue Midget AAA

### OU

» être un athlète identifié excellence, élite, relève ou espoir par sa fédération sportive provinciale.